

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA
DE COHERENCE TERRITORIALE
DU BASSIN ANNECIEN**

Séance du 14 Octobre 2021

DELIBERATION N° 2021-10-05

**CONFIRMATION DU REGIME LEGAL DES
1607 HEURES**

Le quatorze octobre deux mille vingt-et-un, le Comité du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien, dûment convoqué le six octobre deux mille vingt-et-un, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil à la Mairie déléguée de Seynod, sous la Présidence de M. Antoine de MENTHON, Président du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien.

COMMUNAUTE DE L'AGGLOMERATION DU « GRAND ANNECY »

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Mme Virginie SERAIN – MM. Jean-Claude MARTIN, Antoine GRANGE, Jean-François GIMBERT, Éric BARITHEL, Henri CHAUMONTET, Antoine de MENTHON, Christian VIVIAND, Marcel GIANNOTTY, David DUPASSIEUX, André SAINT-MARCEL, Bruno LYONNAZ et Christian LEPINARD

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Mmes Cécile BOLY, Frédérique LARDET, Nora SEGAUD-LABIDI, Ségolène GUICHARD – MM. Olivier WEILAND, François ASTORG, Christian ANSELME, René ALLAMAND.

Procurations :

Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s : MM. Thierry GUIVET, Michel PONTAIS et Ludovic BOURGEOUX

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER ET USSES

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Mmes Jacqueline CECCON et Sylvie LE ROUX - MM. Pierre AGERON, Michel PASSETEMPS et François DAVIET

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : /

Procurations : /

Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s : /

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : MM. Jacques DALEX, Marc PAGET et Philippe CHAPPET

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Mme Jeannie TREMBLAY-GUETTET – M. Sébastien SCHERMA

Procurations : /

Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s : Mme Michèle DOMENGE-CHENAL – M. Michel LUCIANI

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

Délégués titulaires présents : Mme Julie MONTCOUQUIOL – M. Gérard LACROIX

Délégués titulaires absents : Mme Charlotte BOETTNER et MM. Xavier BRAND et Cédric DECHOSAL

Procurations

Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s : /

Étaient également présent(e)s à la séance, avec voix non délibérative :

- M. Marc BRACHET suppléant de M. DALEX

.....

Secrétaire de séance : Antoine GRANGE

➤ Confirmation du régime légal des 1607 heures :

M. le président rappelle au Comité les dispositions applicables à la fonction publique territoriale issues de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique concernant notamment la durée du travail. Ainsi, à compter du 01 janvier 2022, les accords et dérogations relatifs aux 1.607 heures de travail sont abrogés.

Il appartient donc au comité de confirmer que le SCoT du bassin annecien applique les dispositions relatives aux 1.607 heures pour tous les agents.

Après en avoir délibéré, le comité confirme le respect des dispositions relatives à la durée du travail pour les agents à temps complet ; soit 1.607 heures.

Nombre de membres en exercice : 35
Nombre de membres présents : 28
Nombre de suffrages exprimés : 28
Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0

Le Président,


Antoine de MENTHON



Fait et délibéré les jour, mois, et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Affiché le 18 octobre 2021
Pour copie conforme,
Certifié exécutoire,
A Annecy le 19 octobre 2021